



Les brèves de JOBOURG

Mai 2020 - n°2

Réouverture des plages de la Hague

Par arrêté préfectoral en date du 15 mai 2020, les plages de la Hague (Vasteville, Biville, Vauville, Ecalgrain et Urville Nacqueville) sont ouvertes au public **de 6h à 19h** à titre dérogatoire.

Toute présence statique, assise ou allongée est interdite sur les plages ainsi que la pratique du pique-nique.

L'accès des personnes à la plage ne saurait conduire à la création d'un rassemblement de plus de 10 personnes.

Les mesures de distanciation sociale doivent être maintenues sur la plage (1 m minimum entre les personnes et 5 m entre les groupes de 10 personnes maximum).

L'accès au sentier du littoral reste interdit.

Les accès aux chasses et chemins ruraux de la commune sont autorisés.

Recherche de couturières bénévoles pour la confection de masques.

La commune de la Hague cherche de nouvelles couturières (ou couturiers) bénévoles pour la confection de masques pour la population. Le tissu, fil, élastique est fourni par la mairie. Ce sont des kits de 35 masques à réaliser. Vous pouvez appeler la commune de la Hague au 02 33 01 53 33 pour tout renseignement.

Ramassage des sacs jaunes

Les sacs jaunes sont collectés en porte à porte tous les 15 jours. La prochaine collecte aura lieu le mercredi 20 mai.

Ouverture de la mairie déléguée de Jobourg

La mairie sera désormais ouverte au public tous les lundis de 15h à 18h.